

Programme Communal de Développement Rural ESNEUX

Commission Locale de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion du mardi 18 septembre 2012

Présents :

Madame L.IKER, Présidente

Madame S. BEAUFAYS

Messieurs D. DEFECHEREUX, B.DUPRET, P.LAMALLE, J. MULLENDERS, M. WOILLARD, F. BELLIERE, L. CARLIER, D. WINAND, C. AKKERMANS, R. PEETERS, P.JEGHERS

1. Approbation du PV de la réunion du 20 mars 2012

Une rectification est apportée, Monsieur P. JEGHERS était présent.

En réponse à la question posée le 20 mars - point 3.3 : Un membre s'interroge sur le montant indiqué. S'agit-il bien du montant modifié suite à l'abandon du projet des panneaux photovoltaïques ?

Après vérification, il appert que le montant repris est celui de la fiche projet, initiale, réalisée par Mr Lacasse, soit 381.761€, panneaux photovoltaïques compris.

2. Etat d'avancement du dossier PCDR

Notre PCDR a été approuvé par le Gouvernement wallon en juillet 2010.

En ce qui concerne la fiche Fontin, elle a été envoyée au Ministre pour approbation le 8 octobre 2011 mais depuis lors, malgré une question parlementaire posée en juin 2012 et plusieurs courriers de la commune, tous restés sans réponse, le dossier n'a toujours pas reçu la signature du Ministre.

Un intervenant souhaite approfondir la fiche Bois des Chevreuils. Il est précisé que tout le travail réalisé par le groupe de travail, chargé plus spécifiquement de cette fiche, serait exposé lors d'une réunion ultérieure, après concertation de l'ensemble des membres de ladite Commission et, surtout, après avoir reçu au préalable, les documents de travail.

Il est décidé que la même approche serait faite pour le travail réalisé par l'ensemble des groupes de travail.

3. Divers

En ce qui concerne la fiche « Création d'un éco-parc », la question est posée de savoir si l'on maintient le projet. Il est répondu par l'affirmative.

A propos de la fiche « Centre d'Esneux », un membre souligne l'importance de prévoir des places handicapés près de la bandagerie.

La question est posée du remplacement de Madame Dominique RYCKEWAERT durant son absence : c'est Julien BROSE qui sera chargé du suivi des dossiers mais une solution doit être trouvée car la charge de travail de Julien BROSE ne peut supporter en plus celle du PCDR.

La séance est levée à 20h45'